



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-9213>

Département(s) de publication : **92, 75**

Annonce n° **26-9213**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Ile de France Mobilités

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Logement et équipements collectifs

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : TRANSPORTS SCOLAIRES ADAPTÉS DES ÉLÈVES, ÉTUDIANTS ET APPRENTIS EN SITUATION DE HANDICAP DU DÉPARTEMENT DES HAUTS DE SEINE (92), PAR VÉHICULES LÉGERS DE MOINS DE 9 PLACES

**Description** : La présente consultation a pour objet la mise en place de transports d'élèves et ou d'étudiants en situation de handicap en véhicules adaptés (VA) ou non adaptés (HVA) de type véhicules légers de moins de 9 places. Les utilisateurs sont transportés de leur domicile à un lieu de destination déterminé par l'acheteur : établissement scolaire ou universitaire, lieu de formation, lieu d'examen ou lieu de stage. Le périmètre des missions est le département des Hauts de Seine (92). Le détail des services attendus est décrit au sein du cahier des clauses particulières (CCTP).

**Identifiant de la procédure** : 2d54fa81-325b-473f-8c80-499463d8ab84

**Identifiant interne** : 2025-114

**Type de procédure** : Ouverte

**La procédure est accélérée** : non

**Principales caractéristiques de la procédure** : L'accord-cadre est reconductible deux (2) fois pour une période de douze (12) mois. La reconduction est tacite et le Titulaire ne peut la refuser. Toutefois, en cas d'atteinte du montant maximum avant la fin de la période en cours, la reconduction peut être anticipée par décision expresse du Pouvoir Adjudicateur qui constate l'atteinte du maximum de l'accord-cadre HT et fixe la date de reconduction de l'accord-cadre. L'anticipation d'une période ne peut avoir pour conséquence d'augmenter le nombre total de périodes prévues (qui ont chacune une durée de douze (12) mois maximum). En cas de non-

reconduction, le Pouvoir Adjudicateur adresse au Titulaire sa décision de non-reconduction, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, quatre (4) mois avant l'échéance de la période d'exécution.

### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Ville :** Hauts de Seine

**Code postal :** 92

**Subdivision pays (NUTS) :** Hauts-de-Seine ( FR105 )

**Pays :** France

### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 1,600,000 Euro

### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** La réalisation des prestations répond à un cadre réglementaire régi par le code des transports et le règlement régional relatif au transport scolaire des élèves et étudiants pour l'Ile-de-France. Au titre des interdictions d'exercer une activité en contact avec des mineurs, l'acheteur impose aux soumissionnaires la vérification du bulletins n°3 du casier judiciaire au moment du recrutement par le titulaire de ses conducteurs (article L. 1221-6 du code du travail). De plus, l'acheteur souhaite imposer un tel contrôle lors de l'exécution du présent accord-cadre (article L. 1222-2 du code du travail), par une vérification régulière à chaque reconduction. Conditions particulières d'exécution - marchés réservés Aucune prestation n'est réservée au profit d'entreprises ou d'établissements visés par les articles L2113-12 (travailleurs handicapés) et L2113-15 et suivants (entreprise de l'économie sociale et solidaire) du code de la commande publique. Conditions particulières d'exécution - travailleurs défavorisés Cette consultation ne comporte aucune des conditions particulières d'exécution visées par l'article L2113-12 du code de la commande publique. Conditions particulières d'exécution - mesures d'ordre environnemental: L'accord-cadre comporte des conditions particulières d'exécution visées à l'article L2112-2 du code de la commande publique. 1) Clause papier Tous les documents livrables devront être mis à disposition de préférence au format dématérialisé (format.pdf ou équivalent) et/ou sur des supports en papier recyclé ou éco labellisé garantissant l'usage d'un bois issu de forêts gérées durablement (exemples : labels FSC, PEFC ou équivalent). 2) Véhicules - Clauses d'émission des polluants Île-de-France Mobilités porte une attention particulière aux problématiques environnementales et souhaite que la qualité environnementale du parc de véhicules soit prise en compte dans l'exécution de l'accord-cadre. Le détail est donné au CCAP et CCTP. Le candidat remet, à l'appui de sa candidature les documents suivants : • formulaire DC1 (ou équivalent), complété et daté et ou à défaut : déclaration sur l'honneur datée pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 du code de la commande publique, notamment satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux L5212-1 à L5212-11 du code du travail ; • formulaire DC2, (ou équivalent) complété, et/ou les éléments ci-dessous sur support adéquat : • déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le chiffre d'affaires du domaine d'activité

faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois (3) derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (à compléter au sein du DC2, le cas échéant) ; • déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents ; • une liste des principaux services fournis au cours des trois (3) dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration sur l'honneur de l'opérateur économique ; • une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois (3) dernières années ; • indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services de même nature que celle du marché public ; • une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le soumissionnaire disposera pour la réalisation du marché public ; • Justificatifs d'inscription au registre des transporteurs publics de personnes tenu par la Direction Régionale de l'Équipement ; • L'annexe 4 au RC « DECLARATION DU NOMBRE DE COPIES CERTIFIÉES CONFORMES DE LICENCES LOTI MISES A DISPOSITION » dûment complétée ; Le nombre de copies certifiées conformes de licences LOTI devra correspondre au nombre de circuits au moment de la rentrée scolaire et sera vérifié par l'Acheteur ; • Déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents notamment une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité ; • Éléments comptables permettant le contrôle par l'Acheteur de la disponibilité de capitaux propres du candidat ; Il est estimé un besoin de 1500 € par circuit en cas d'attribution pour l'obtention des licences LOTI nécessaires.

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** TRANSPORTS SCOLAIRES ADAPTÉS DES ÉLÈVES, ÉTUDIANTS ET APPRENTIS EN SITUATION DE HANDICAP DU DÉPARTEMENT DES HAUTS DE SEINE (92), PAR VÉHICULES LÉGERS DE MOINS DE 9 PLACES

**Description :** La présente consultation a pour objet la mise en place de transports d'élèves et ou d'étudiants en situation de handicap en véhicules adaptés (VA) ou non adaptés (HVA) de type véhicules légers de moins de 9 places. Les utilisateurs sont transportés de leur domicile à un lieu de destination déterminé par l'Acheteur : établissement scolaire ou universitaire, lieu de formation, lieu d'examen ou lieu de stage. Le périmètre des missions est le département des Hauts de Seine (92) ainsi que des départements franciliens. Le détail des services attendus est décrit au sein du cahier des clauses particulières (CCTP).

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

**Options :**

**Description des options :** Reconduction : L'accord-cadre est reconductible deux (2) fois pour une période de douze (12) mois. La reconduction est tacite et le

Titulaire ne peut la refuser. Toutefois, en cas d'atteinte du montant maximum avant la fin de la période en cours, la reconduction peut être anticipée par décision expresse du Pouvoir Adjudicateur qui constate l'atteinte du maximum de l'accord-cadre HT et fixe la date de reconduction de l'accord-cadre. L'anticipation d'une période ne peut avoir pour conséquence d'augmenter le nombre total de périodes prévues (qui ont chacune une durée de douze (12) mois maximum). En cas de non-reconduction, le Pouvoir Adjudicateur adresse au Titulaire sa décision de non-reconduction, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, quatre (4) mois avant l'échéance de la période d'exécution.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

N'importe où

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée : 12 Mois**

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements : 2**

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui**

**Informations complémentaires :** L'instance chargée des procédures de recours et pouvant donner les informations nécessaires sur les modalités de celles-ci est la suivante : Tribunal administratif de Paris 7, Rue de Jouy - 75004 Paris Téléphone : 01.44.59.44.00 Télécopie : 01.44.59.46.46 Courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr Recours possibles : Avant la signature du marché : - Un référé précontractuel (art. L. 551-1 et suivants du code de justice administrative), depuis le début de la procédure jusqu'à la signature de l'accord-cadre. Après la signature du marché : Un référé contractuel (art. L. 551-13 et suivants du code de justice administrative), après la signature de l'accord-cadre et selon les délais précisés aux articles R.551-7 et suivants du code de justice administrative ; - Un recours en contestation de la validité du contrat (Conseil d'État, 4 avril 2014, n°358994, Département de Tarn-et-Garonne) dans un délai de deux mois suivant la parution de l'avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** SOUS CRITÈRE 1 - VALEUR TECHNIQUE La valeur technique s'apprécie sur la base de la note méthodologique. La note méthodologique est appréciée selon les éléments suivants (cf. annexe 1 du RC) : Sous-sous-critère 1 :

Préparation de la rentrée scolaire (10 points) Sous-sous-critère 2 : Gestion des situations perturbées (10 points) Sous-sous-critère 3 : Organisation pour l'amélioration des prestations fournies (10 points) SOUS CRITÈRE 2 : RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE Le sous-critère de responsabilité sociale et environnementale s'apprécie sur la base de la note méthodologique. La note méthodologique est appréciée selon les éléments suivants (cf. annexe 1 du RC) : Sous-sous-critère 1 : Aspect social (10 points) Sous-sous-critère 2 : Qualité environnementale (10 points)

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (points, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 50

**Critère** :

**Type** : Coût

**Description** : L'offre sera évaluée au regard le montant total TTC porté au Détail quantitatif et estimatif calculé à partir des prix unitaires reportés du bordereau des prix unitaires. Ce document n'est pas contractuel et sert à apprécier la valeur économique de l'offre du candidat.

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (points, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 50

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles** : français

**Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles** : français

**Date limite de demande d'informations complémentaires** : 20/02/2026 à 12:00

**Adresse des documents de marché** : [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2025\\_tgZakUMpa9](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_tgZakUMpa9)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de la procédure** :

**Une habilitation de sécurité est requise**

**Description** : Se référer aux documents du marché

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2025\\_tgZakUMpa9](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_tgZakUMpa9)

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 27/02/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 9 Mois

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Pas encore connu

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** Se référer au RC

**Montage financier :** Se référer au CCAP

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, avec remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 10000

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :** oui

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Ile de France Mobilités

**Informations relatives aux délais de recours :** VOIES ET DÉLAIS DE RECOURS L'instance chargée des procédures de recours et pouvant donner les informations nécessaires sur les modalités de celles-ci est la suivante : Tribunal administratif de Paris 7, Rue de Jouy – 75004 Paris Téléphone : 01.44.59.44.00 Télécopie : 01.44.59.46.46 Courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr Recours possibles : Avant la signature du marché : - Un référé précontractuel (art. L. 551-1 et suivants du code de justice administrative), depuis le début de la procédure jusqu'à la signature de l'accord-cadre. Après la signature du marché : Un référé contractuel (art. L. 551-13 et suivants du code de justice administrative), après la signature de l'accord-cadre et selon les délais précisés aux articles R.551-7 et suivants du code de justice administrative ; - Un recours en contestation de la validité du contrat (Conseil d'État, 4 avril 2014, n°358994, Département de Tarn-et-Garonne) dans un délai de deux mois suivant la parution de l'avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation.

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Ile de France Mobilités

## **Section 8 - Organisations**

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Ile de France Mobilités

**Numéro d'enregistrement :** 287 500 078 00020

**Adresse postale :** 39bis-41 rue de Châteaudun

**Ville :** Paris

**Code postal :** 75009

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** Id-cp@iledefrance-mobilites.fr

**Téléphone :** 0187052386

**Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2025\\_tgZakUMpa9](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2025_tgZakUMpa9)

**Profil de l'acheteur :** <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

#### **Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis :** 71c9b09a-c878-4d2b-8a80-005ffb23190e - 01

**Type de formulaire :** Mise en concurrence

**Type d'avis :** Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis :** 27/01/2026 à 13:48

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 27/01/2026